**COMMENT CONTINUER A VIVRE SUR LE PLATEAU QUAND ON DEVIENT VIEUX**

**SYNTHESE et COMMENTAIRES de l’ENQUETE**

**Sur les besoins et les souhaits des habitants de plus de 65 ans**

réalisée durant la période juillet 2019 – janvier 2020.

**à PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES**

par le groupe ‘’Vivre et Vieillir sur le Plateau’’ de l’association ADEPAL-PPR

**Pourquoi cette étude.**

Les adhérents de **l’ADEPAL- PPR** pensent qu’ensemble, on peut, entre- autre ‘*’faire émerger les attentes des habitants et proposer des solutions pour améliorer la qualité de vie’’ (****statuts PJ1***).

Aussi, quand ils ont été interpelés par des habitants préoccupés par la question : **Comment continuer** **à vivre sur le Plateau quand on devient vieux ?**  Ils ont créé un groupe de réflexion **‘’le groupe vivre et vieillir sur le Plateau’’** pour essayer d’apporter des réponses à cette question.

Ce n’est pas par plaisir ou par intérêt personnel que les membres du groupe ***(liste PJ2)*** ont réalisé cette étude, mais par conviction et pour combler un manque de réflexion concernant le devenir des personnes âgées à Plateau-des-Petites-Roches.

Cette étude qui s’inscrit dans l’Analyse des Besoins Sociaux de la commune est d’autant plus pertinente que tout CCAS doit obligatoirement réaliser au cours de son mandat une telle analyse.

**Elaboration et contenu de l’étude**

Cette étude de terrain est l’aboutissement de 13 réunions, de la réalisation d’un questionnaire **« Etude des** **besoins pour continuer à vivre sur le Plateau quand on devient vieux** » : 43 questions, des questions fermées et des questions ouvertes avec une place laissée aux observations libres.(***questionnaire PJ 3***), de la collecte des données chez les habitants (***lettre*** ***PJ5***) , du rassemblement et de l’analyse des données. Elle a fait l’objet d’une convention avec le CCAS de PPR (***convention PJ4***). Plus de 1400 heures de bénévolat ont été nécessaires à sa réalisation.

Cette enquête a pu être réalisée grâce au soutien logistique du CCAS de PPR qui a reproduit le questionnaire (1200 pages , soit 2.5 ramettes de papier, cout estimé :920 €) en échange de la remise du rapport de synthèse du questionnaire. ***(PJ4)***

Cette enquête a été déclarée à la CNIL (***déclaration PJ5***)

**Synthèse des données**

Sur les **301 habitants de PPR de plus de 65 ans**, identifiés à partir des listes électorales et par informations de voisinage, **225 personnes ont été rencontrées**.**12 personnes n’ont pas souhaitées répondre.** Le questionnaire a également été proposé **à 6 personnes handicapées**, résidant à PPR.

L’accueil réservé aux enquêteurs a été généralement excellent, les habitants ont été ravis qu’on les écoute et prenne leur avis. Cette étude a fait naitre beaucoup d’espoir.

**Taux de consultation** + de 65 ans 225/301 , PA+PH :230/306 **soit 83%**

**Taux de participations** + 65 ans 2xx/301 **soit 80%**

Il ressort de cette enquête de terrain, les informations suivantes :

* La quasi-unanimité des plus de 75 ans ne souhaite pas quitter PPR . Ils souhaitent vivre le plus longtemps possible en restant dans leurs domiciles actuels, puis dans une maison d’accueil regroupant plusieurs logements s’il en existait une sur le Plateau. L’entrée dans un EHPAD n’est pas un choix, elle est envisagée en dernier recours, seulement si l’on y est contraint.
* A la différence des années passées , la quasi-totalité de la population des plus de 75 ans ne peut pas bénéficier d’aidants familiaux de proximité, ce qui rend indispensable la présence d’un SAAD opérationnel, si on veut que les personnes âgées du Plateau puissent continuer à vieillir chez elles le plus longtemps possible.
* Actuellement le service d’aide à domicile, SAAD-ADMR, n’est pas en capacité de répondre à toutes les demandes des personnes pour qui ce service est indispensable. Tant qu’il en sera ainsi , il est inutile d’encourager les personnes âgées à entreprendre des travaux d’aménagement ( souvent couteux , environ 5000 euros)dans leur logement.
* Des solutions existent pour que le service, SAAD-ADMR donne satisfaction aux usagers et au personnel. Ces solutions dépendent de la volonté des élus.
* Par ailleurs les personnes âgées redoutent la période hivernale, à cause de la neige qu’ils n’ont plus la force d’évacuer et du verglas qui rend délétère leurs déplacements.
* Les déplacements intra-village et vers la vallée sont source de préoccupations.

**CONCLUSIONS**

Les «vieux» qui vivent chez eux ne sont pas une charge pour les collectivités, mais une chance. Ils participent activement au fonctionnement des associations prestataires de services (ADMR-SAD, ADMR-CSI, Bibliothèque…). Ce sont, en outre, des consommateurs captifs, leur perte d’autonomie les contraint à consommer local. Ainsi ils confortent les commerces et services locaux dont peuvent bénéficier tous les habitants. Consommateurs de services de santé et de services à la personne, ils contribuent au développement d’emplois locaux. De plus, vivre dans son domicile quand on est vieux nécessite de faire des travaux d’aménagement, ce qui conforte l’artisanat. Par ailleurs, vivre le plus longtemps possible chez soi revient moins cher à la Nation que vivre en établissement.

 Permettre aux personnes âgées de vieillir dans leurs domiciles à PPR le plus longtemps possible est réalisable. Cela dépend beaucoup de la volonté des élus municipaux

**Commentaires**

L’association ADEPAL-PPR est heureuse d’offrir ce rapport à la commune de PPR en contre partie des photos copies offertes. L’association ADEPAL-PPR est fière d’avoir d’une part identifié et révélé les difficultés que rencontrent les personnes âgées de la commune (12% de la population) et par ailleurs proposé des solutions pour améliorer leurs conditions de vie.

L’association avait la capacité de rédiger un rapport plus complet et détaillé , faute de temps cela n’a pas été possible, les bénévoles qui ont réalisé cette étude ont dû consacrer leur temps à la recherche d’aides financières pour la réalisation de projets connexes que l’association réalisera même sans le concours de la commune ( *annuaire des services utiles aux personnes âgées et à mobilité réduite + création et mise en place d’une équipe ‘’solidarité dépannage pour aider tout habitant de Plateau-des-petites-Roches qui rencontrent* des *difficultés occasionnelles*)

Quel que soit l’intérêt porté à cette étude, nous continuerons à nous impliquer dans la vie citoyenne de notre commune, avec toute l'énergie dont nous disposons. Nous espérons plus d’empathie de la part des prochains élus, qui, s’ils le souhaitent pourront bénéficier de notre expérience et pourront concrétiser les actions proposées.